

## Fitch confirme les notes nationales de Tunisie Leasing

Fitch Ratings-Londres/Tunis- 8 avril 2009: Fitch Ratings a confirmé la note nationale à long terme attribuée à Tunisie Leasing (TL) à 'BBB+(tun)' et la note nationale à court terme à 'F2(tun)'. La perspective de la note nationale à long terme est Stable.

Les notes nationales attribuées à TL reflètent la qualité de son management et une rentabilité satisfaisante. Ses procédures de gestion du risque de crédit et sa qualité d'actifs demeurent supérieures à celles de ses concurrents. Les notes tiennent aussi compte du risque de crédit lié au développement de sa filiale algérienne et d'une liquidité serrée, bien que soutenue par les possibilités de refinancement offertes par Amen Bank (AB), filiale du groupe Amen, actionnaire de référence de TL.

Depuis 2006, TL se développe sur le marché algérien au travers de sa filiale, Maghreb Leasing Algérie (MLA), qui représentait à fin 2008 18% des actifs consolidés et 40% des nouveaux crédits de TL et générait 12% de son résultat net consolidé. Ainsi, les ratios de rentabilité de TL se sont améliorés en 2008 grâce au dynamisme de l'activité de crédit-bail en Tunisie (+12%, en ligne avec le secteur) et en Algérie (+29%), combiné au maintien de marges confortables et au contrôle de la qualité du risque de crédit.

Le taux de créances classées de TL a baissé à 6% à fin 2008 (2007: 8%) grâce à des recouvrements plus importants et à des radiations de créances au sein de la filiale tunisienne, cependant le niveau de créances classées au sein de MLA restait minime. La diversification géographique et par ligne de métier du groupe TL a permis de réduire la concentration des risques clients, les vingt plus gros engagements n'excédant pas 58% des fonds propres. Cependant, Fitch note que le secteur du crédit-bail en Algérie n'a pas encore connu un cycle économique entier et que le portefeuille de crédits de MLA est très récent, les créances classées ayant tendance à augmenter au fur et à mesure que le portefeuille vieillit.

La liquidité de TL est confortée par le recours possible à AB et aux lignes de crédit mises à sa disposition par des institutions financières multilatérales. En l'absence d'un marché obligataire développé en Algérie, MLA se finance par des crédits bancaires adossés à des garanties accordées par ses actionnaires.

Le ratio de solvabilité de TL s'élevait à 22,5% à fin 2008 (2007: 22,9%). En 2009, le ratio Tier 1 de TL devrait s'améliorer sous l'effet d'une augmentation de capital de 20 Mio TND, qui sera affectée en partie à l'augmentation de capital de MLA prévue par ses actionnaires afin de lui permettre de se conformer aux nouvelles exigences réglementaires algériennes en matière de capital minimal.

TL, groupe financier tunisien de premier plan, est leader sur le marché du crédit-bail tunisien et algérien, avec une part de 25% de chacun de ces marchés. Elle offre, au travers de ses filiales, des services de gestion d'actifs, d'affacturage et de capital développement. TL est contrôlée à 50,2% par le groupe Amen. MLA est détenue à 30% par TL et 21% par AB.

Contacts: Tom Claerhout, Londres, Tél: + 44 207 070 58 14, Sonia Trabelsi, Tunis, +216 71 840 902.

Les définitions des notes de Fitch sont disponibles sur le site public de l'agence, [www.fitchratings.com](http://www.fitchratings.com). Les notes publiées, les critères et les méthodologies sont également disponibles sur ce site, à tout moment. Le Code de conduite de Fitch, ses règles en matière de confidentialité, de conflits d'intérêts, de séparation vis-à-vis des sociétés affiliées, de conformité, ainsi que toutes autres règles et procédures appropriées, sont également disponibles dans la section «Code de Conduite» de ce site.

Les notes nationales de Fitch Ratings permettent d'évaluer la qualité de crédit relative des entités notées au sein d'un pays dont les notes souveraines internationales sont relativement faibles et où il existe une demande pour ce type de notation. La meilleure signature relative d'un pays étant notée 'AAA', les notes des autres émetteurs sont établies par rapport à celle-ci. Les notes nationales sont essentiellement à l'usage des investisseurs locaux sur des marchés locaux et sont accompagnées d'un identificateur correspondant au pays concerné, par exemple «AAA(tun)» pour des notes attribuées sur l'échelle nationale en Tunisie. Les notes nationales ne sont donc pas comparables internationalement.